

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure adaptée, suivant les articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.

ARTICLE 3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet des travaux relatifs à l'aménagement du Grand Hangar, à Cranhouët, Théhillac (56).

Les marchés publics objets de la présente consultation sont des marchés ordinaires.

ARTICLE 4. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est composée de 5 lots.

Lot(s)	Désignation
01	VRD Étendu
02	Menuiseries
03	Électricité
04	Plomberie
05	Couverture

ARTICLE 5. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le marché prendra effet à compter de sa notification.

Le délai global d'exécution des travaux est de 4 mois (délai comprenant la période de préparation de 1 mois ainsi que les congés payés, hors intempéries). Il court à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

ARTICLE 6. MODE DE DÉVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

ARTICLE 7. VISITE DU SITE

La visite des lieux est obligatoire dans le respect des mesures sanitaires.

Dates des visites :

Cette visite sera commune à l'ensemble des candidats et se déroulera, au choix :

- Le 16.11.2023 à 10h00, sur site ;
- Le 23.11.2023 à 10h00, sur site.

ARTICLE 8. VARIANTES

8.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

8.2 Variante obligatoire

L'acheteur ne demande aucune variante obligatoire.

ARTICLE 9. PRESTATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) ÉVENTUELLE(S)

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffer par le candidat.

ARTICLE 10. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation.

ARTICLE 11. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :

<https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence 2023.0034)

ARTICLE 12. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

29 novembre 2023, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

ARTICLE 13. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 60 %
- Critère Technique : 40 % (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

ARTICLE 14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 15. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 16. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr